



DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS  
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME  
SAUVETAGE AQUATIQUE

# SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : [www.sauveteurs-charente.fr](http://www.sauveteurs-charente.fr)

N° SIRET : 353 297 039 00011

- 1) Imprimez l'intégralité du dossier d'inscription,
- 2) Complétez-le puis le remettre aux responsables ou entraîneurs à Nautilus.

POUR TOUT AUTRES RENSEIGNEMENTS PRENDRE CONTACT AVEC :

ROBERT MENARD AU 06 42 30 58 06

PAR MAIL A L'ADRESSE SUIVANTE : [SAUVETAGE@SAUVETEURS-CHARENTE.FR](mailto:SAUVETAGE@SAUVETEURS-CHARENTE.FR)



**RAPPEL**

**TOUS DOSSIERS PRESENTANTS DES DOCUMENTS MANQUANTS SERONT REFUSES**



DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS  
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME  
SAUVETAGE AQUATIQUE

# SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

ACTIVITE SAUVETAGE AQUATIQUE

Saison 2018 - 2019

## DOSSIER DE RENOUELEMENT ÉCOLE DE SAUVETAGE

### A COMPLETER EN LETTRES CAPITALES

Je soussigné(e) Madame/Monsieur demande le renouvellement  
de l'adhésion de mon/mes enfants pour l'année 2018/2019  
et qu'il n'y a pas de changement d'adresse, de téléphone, de mail et de médecin traitant par rapport au  
dossier de l'année dernière.

### SI CHANGEMENT MERCI DE LES INDIQUER CI DESSOUS

ADRESSE

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TEL. DOMICILE :

TEL. MOBILE :

ADRESSE E-MAIL :

MÉDECIN TRAITANT :

TEL :

PAIEMENT :  CHÈQUE  ESPÈCE  AUTRE

➤ SI PAIEMENT PAR CHÈQUE(S) :

NOM DU TITULAIRE

NOM DE LA BANQUE

N° DU (DES) CHÈQUE(S)

DATES D'ENCAISSEMENTS (à mettre au dos du ou des chèque(s))

**BESOIN DE FACTURE :** OUI  NON

➤ SI PAIEMENT EN C.E. :

NOM DU TITULAIRE

NOM DU TICKET

NUMÉRO DU TICKET

NOM DE L'ENTREPRISE (C.E)

DATE :

SIGNATURE DE L'INTÉRESSE(E) :



DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS  
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME  
SAUVETAGE AQUATIQUE

# SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : [www.sauveteurs-charente.fr](http://www.sauveteurs-charente.fr)

N° SIRET : 353 297 039 00011

## CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENTS

**Cochez le (les) créneau(x) souhaité :**

- Mercredi de 17h à 17h45      ou       Mercredi de 17h55 à 18h45  
 Samedi de 14h30 - 15h45

## LA CARTE CLUB EST OBLIGATOIRE AFIN D'ACCÉDER AU BASSIN

*L'adhésion aux Sauveteurs de la Charente comprend, le prix de la licence à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, l'initiation, la formation et l'entraînement au sauvetage sportif, les nouveaux t-shirts de l'activité Sauvetage Aquatique, ainsi que les bonnets de bain d'eau plate.*

**De nouveaux t-shirts et bonnets peuvent être délivrés en cours d'année,  
dans le cas d'une perte ou d'une détérioration.  
Cependant, cette nouvelle acquisition se ferait à la charge de l'adhérent.**



DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS  
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME  
SAUVETAGE AQUATIQUE

# SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

## FORMATION SECOURISME

### LA SECTION SAUVETAGE ORGANISE DES FORMATIONS SECOURISTES

Afin d'organiser les sessions de formation, merci de nous indiquer si vous souhaitez participer à :

PSC.1 (10 ANS ET +) (60€)       OUI    NON

(Premier Secours Civique de Niveau 1 - 1 journée de 7h de formation)

PSE.1 (à partir de 16 ans) (250€)    OUI    NON

(Premier Secours en Équipe de Niveau 1 - 5 jours soit 35h de formation)

PSE.2 (à partir de 16 ans) (200€)    OUI    NON

(Premier Secours en Équipe de Niveau 1 - 5 jours soit 35h de formation)

En cours d'année, la section nautique fait passer les tests Fédéraux

**MERCI DE NOUS DONNER :**

**VOTRE TAILLE DE T-SHIRT :**

(7/8) -  (9/11) -  (12/14) -  S -  M -  L -  XL -  XXL

DATE :

SIGNATURE :



DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS  
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME  
SAUVETAGE AQUATIQUE

# SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

## CARTE D'ENTRÉE NAUTILIS



Information carte d'accès club au centre de la Communauté d'Agglomération NAUTILIS

Renouvellement d'adhésion  1<sup>ère</sup> adhésion

Si renouvellement, je joins ma carte club (violette) :

OUI  NON

Si 1<sup>ère</sup> adhésion, avez-vous déjà été titulaire d'une carte NAUTILIS public ou club ?

OUI  NON

Informations nécessaires pour la fabrication d'une carte NAUTILIS :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

1 Photo  
(si 1<sup>ère</sup> adhésion)

### CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENTS ÉCOLE DE SAUVETAGE

Mercredi de 17h à 18h45 et Samedi 14h30 à 15h45

**Je certifie avoir pris connaissance des règles de fonctionnement des activités des clubs au sein du centre nautique NAUTILIS, et je m'engage à les respecter.**

Date :

Signature :

**En cas de renouvellement, la carte club NAUTILIS DOIT être remise avec le dossier complet sous peine de refus de prise en charge du dossier.**